Nations Unies
S/PV.8039



Conseil de sécurité

Soixante-douzième année

Provisoire

8039e séance

Lundi 4 septembre 2017, à 10 heures

New York

Président :	M. Alemu	(Éthiopie)
Membres :	Bolivie (État plurinational de)	M. Llorentty Solíz
	Chine	M. Liu Jieyi
	Égypte	M. Aboulatta
	États-Unis d'Amérique	Mme Haley
	Fédération de Russie	M. Nebenzia
	France	M. Delattre
	Italie	M. Cardi
	Japon	M. Bessho
	Kazakhstan	M. Umarov
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	M. Rycroft
	Sénégal	M. Seck
	Suède	Mme Schoulgin-Nyoni
	Ukraine	M. Yelchenko
	Uruguay	M. Rosselli

Ordre du jour

Non-prolifération: République populaire démocratique de Corée

17-27482 (F)







La séance est ouverte à 10 h 5.

Remerciements au Président sortant

Le Président (*parle en anglais*) : Étant donné que c'est la première séance du Conseil de sécurité pour le mois de septembre, je voudrais saisir cette occasion pour rendre hommage, au nom du Conseil, à S. E. M. Amr Aboulatta, Représentant permanent de l'Égypte, pour la manière dont il a présidé le Conseil de sécurité pendant le mois d'août. Je suis certain de me faire l'interprète de tous les membres du Conseil en exprimant notre profonde reconnaissance à l'Ambassadeur Aboulatta et à sa délégation pour le grand savoir-faire diplomatique avec lequel ils ont dirigé les travaux du Conseil le mois dernier.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

Non-prolifération : République populaire démocratique de Corée

Le Président (*parle en anglais*) : Conformément à l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite le représentant de la République de Corée à participer à la présente séance.

Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite M. Jeffrey Feltman, Secrétaire général adjoint aux affaires politiques, à participer à la présente séance.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

Je donne la parole à M. Feltman.

M. Feltman (*parle en anglais*) : Dans un communiqué publié par son agence de presse officielle le 3 septembre, la République populaire démocratique de Corée a annoncé qu'elle avait mené à bien un sixième essai nucléaire. La République populaire démocratique de Corée a qualifié l'événement de « parfaite réussite d'un essai de bombe à hydrogène destinée à un missile balistique intercontinental ». La République populaire démocratique de Corée a également déclaré qu'elle avait « franchi une étape très importante dans la réalisation de son objectif ultime, à savoir la constitution de sa force nucléaire ».

Le Secrétaire exécutif de la Commission préparatoire de l'Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires (OTICE), à Vienne, a indiqué dans une déclaration que les stations du système de surveillance international de l'Organisation avaient détecté un événement sismique inhabituel dans la région du site utilisé par la République populaire démocratique de Corée pour ses essais nucléaires précédents. Selon les données de l'OTICE, la magnitude de l'événement avoisinait 6,0. Selon certaines sources gouvernementales d'États Membres de l'ONU, elle aurait atteint 6,3. Quoi qu'il en soit, il est évident qu'il s'agit d'un engin plus puissant que ceux utilisés par la République populaire démocratique de Corée lors de ses précédents essais nucléaires. Selon les estimations des experts, ce dispositif a une puissance de 50 à 100 kilotonnes, soit environ cinq fois la puissance de l'arme qui a explosé au-dessus de Hiroshima, et se situe à la limite inférieure de la puissance d'une arme thermonucléaire moderne.

Huit minutes et demie après le premier séisme, l'OTICE a détecté un deuxième séisme moins important à l'emplacement du site où la République populaire démocratique de Corée a effectué cet essai. L'OTICE n'a pas encore fini d'analyser ce deuxième séisme, mais les experts pensent qu'il aurait pu être causé par l'effondrement de la galerie où a été effectué l'essai nucléaire.

Dans un communiqué publié auparavant le même jour, les médias officiels de la République populaire démocratique de Corée ont indiqué que leur dirigeant avait inspecté ce qu'ils affirment être une bombe à hydrogène, placée ostensiblement devant une charge utile destinée à un missile balistique intercontinental Hwasong-14. Selon cet article publié en République populaire démocratique de Corée, cette bombe à hydrogène est

> « une bombe nucléaire thermonucléaire multifonction d'une grande puissance destructrice que l'on peut même faire exploser à haute altitude pour lancer une attaque à impulsion électromagnétique extrêmement puissante ».

C'est une référence rare de la République populaire démocratique de Corée au recours à l'impulsion électromagnétique qui, déclenchée par une arme nucléaire, pourrait être utilisée pour causer des dégâts et des perturbations généralisés aux réseaux électriques et à des appareils électroniques sensibles, notamment les satellites.

Il s'agit aujourd'hui de la deuxième séance d'urgence tenue en moins d'une semaine par le Conseil de sécurité sur la non-prolifération et la République populaire démocratique de Corée et de la dixième

fois cette année que le Conseil de sécurité se réunit pour examiner la question de la République populaire démocratique de Corée. Le 31 août, le Ministère des affaires étrangères de la République populaire démocratique de Corée a publié une déclaration rejetant la dernière déclaration du Président du Conseil de sécurité (S/PRST/2017/16), et il a déclaré que le tir de missile balistique effectué le 29 août était « la première étape de l'opération de l'Armée populaire coréenne dans le Pacifique et un prélude significatif pour contenir Guam ». Selon certaines informations reçues aujourd'hui, la République populaire démocratique de Corée serait en train de préparer de nouveaux essais de missiles balistiques.

Nous sommes vivement préoccupés par cette provocation dangereuse. Le Secrétaire général condamne l'essai nucléaire sous-terrain annoncé par la République populaire démocratique de Corée. Cet acte constitue une autre violation grave des obligations internationales de la République populaire démocratique de Corée et porte atteinte aux efforts internationaux de non-prolifération et de désarmement. Cet acte est également profondément déstabilisateur pour la sécurité régionale et internationale. La République populaire démocratique de Corée est le seul pays qui continue de transgresser la norme contre les essais nucléaires. Le Secrétaire général réitère son appel au leadership de la République populaire démocratique de Corée pour qu'il cesse de tels actes et honore pleinement ses obligations internationales en vertu des résolutions pertinentes du Conseil de sécurité.

Le Secrétaire général espère que le Conseil de sécurité restera uni et prendra les mesures qui s'imposent. Tel qu'il est ressorti de la séance tenue par le Conseil de sécurité la semaine dernière (voir S/PV.8034), au fur et à mesure que les tensions s'exacerbent, le risque de malentendus, d'erreurs d'appréciation et d'escalade s'accroît. Les derniers événements graves exigent une riposte globale afin de briser le cycle des provocations de la part de la République populaire démocratique de Corée. Pour être efficace, cette riposte doit notamment passer par une diplomatie judicieuse et audacieuse.

Alors que le Conseil examine les mesures à prendre, le Secrétaire général réitère qu'il importe de tenir compte des impératifs humanitaires, quelle que soit la situation politique. Le peuple de la République populaire démocratique de Corée compte sur la communauté internationale pour qu'elle fournisse une aide humanitaire à ceux qui en ont besoin. Nous continuerons à suivre de près l'évolution de la situation et d'agir en étroite coordination avec les organisations internationales compétentes, les membres du Conseil et les autres gouvernements concernés.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie M. Feltman de son exposé.

Je donne maintenant la parole aux membres du Conseil de sécurité qui souhaitent faire une déclaration.

Mme Haley (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Nous tenons à vous remercier, Monsieur le Président, de nous avoir autorisés à tenir la présente séance aussi rapidement, car elle est très urgente. Nous tenons également à remercier l'Ambassadeur de l'Égypte et son équipe pour la fermeté et le calme avec lesquels ils ont dirigé les travaux du Conseil le mois dernier.

Depuis plus de 20 ans, le Conseil de sécurité prend des mesures visant le programme nucléaire de la Corée du Nord, et, depuis plus de 20 ans, la Corée du Nord défie l'expression de notre volonté collective. Cela vaut la peine de revenir sur cet historique pendant quelques instants.

En 1993, le Conseil a adopté la résolution 825 (1993), appelant la Corée du Nord à ne pas se retirer du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires. Cela n'a pas marché. La Corée du Nord s'est retirée du Traité et a poursuivi ses activités nucléaires. En 2006, les pourparlers à six ont échoué, et la Corée du Nord a procédé à plusieurs tirs de missiles balistiques. Cela a conduit à l'adoption de la résolution 1695 (2006), qui condamnait ces tirs. Au cours de la même année, la Corée du Nord a effectué son premier essai nucléaire. Cela a conduit à l'adoption de la résolution 1718 (2006), qui a mis en place un régime de sanctions des Nations Unies visant à mettre fin à tous les programmes d'armes nucléaires, de missiles balistiques et d'autres armes de destruction massive.

Après un autre échec des pourparlers à six en 2009, la Corée du Nord a effectué d'autres tirs de missiles et son deuxième essai nucléaire. Cela a conduit à l'adoption de la résolution 1874 (2009), qui a étendu le régime de sanctions, notamment par un embargo sur les armes et l'obligation d'inspecter les cargaisons. L'accord conclu le 29 février 2012 n'a pas tenu, et la Corée du Nord a procédé à deux nouveaux lancements spatiaux. En réaction, le Conseil de sécurité a adopté la résolution 2087 (2013). Après le troisième essai nucléaire effectué par la Corée du Nord en 2013, le Conseil a adopté la résolution 2094 (2013), étendant le régime

des sanctions en imposant des restrictions aux activités financières, maritimes, aériennes et diplomatiques. En 2016, la Corée du Nord avait effectué son quatrième essai nucléaire et un autre lancement spatial. Par la suite, elle a effectué d'autres tirs de missiles. Le Conseil a réagi en adoptant plusieurs résolutions visant à étendre davantage le régime de sanctions, ciblant des secteurs entiers de l'économie nord-coréenne.

Enfin, cette année, le Conseil s'est montré encore plus ferme. Tout d'abord, nous avons adopté la résolution 2356 (2017), qui impose des sanctions ciblées à des hauts fonctionnaires du Gouvernement nord-coréen et au Commandement des Forces balistiques stratégiques de l'Armée populaire coréenne. Ensuite, le mois dernier, après les deux premiers tirs de missiles balistiques intercontinentaux (MBI) effectués par le régime, nous avons adopté la résolution 2371 (2017) – les sanctions les plus sévères que nous ayons imposées à la Corée du Nord. Cette résolution interdit les exportations nord-coréennes de charbon, de fer et de fruits de mer, et impose plusieurs autres mesures qui réduiront considérablement les revenus dont ce pays a besoin pour financer son programme nucléaire.

Pourquoi ai-je pris le temps de rappeler cet historique? Je l'ai fait pour présenter l'argument suivant. Le Conseil de sécurité s'est exprimé avec une unité et une cohérence inhabituelles en ce qui concerne la Corée du Nord. C'est une bonne chose. Il y a parfois eu des problèmes en matière de mise en œuvre et le Conseil s'est parfois montré trop lent et trop faible, mais dans le cas d'espèce, nous n'avons pas laissé nos divisions nous empêcher d'agir.

Pourtant, voilà où nous en sommes aujourd'hui. Malgré les efforts que nous avons déployés ces 24 dernières années, le programme nucléaire nord-coréen est plus avancé et plus dangereux que jamais. Ce pays effectue maintenant des tirs de missiles dans l'espace aérien japonais. Il possède des capacités MBI. Il affirme avoir testé une bombe à hydrogène. Et ce matin, nous avons reçu des informations selon lesquelles ce régime se prépare à effectuer un autre tir de MBI.

Aux membres du Conseil de sécurité, je dois dire ceci : « ça suffit ». Nous avons adopté une approche progressive et malgré que nous avions les meilleures intentions du monde, cela n'a pas marché. Les membres du Conseil vont indubitablement appeler aux négociations et à la reprise des pourparlers. Toutefois, comme je viens de le souligner, nous avons eu de nombreux pourparlers directs et multilatéraux avec le régime nord-coréen et ils n'ont abouti à rien, à diverses reprises. Le temps des demi-mesures de la part du Conseil de sécurité est révolu. Le moment est venu d'épuiser tous nos moyens diplomatiques avant qu'il ne soit trop tard. Nous devons dorénavant adopter les mesures les plus fermes possibles.

On ne peut pas considérer les agissements de Kim Jong Un comme étant défensifs. Il veut que l'on reconnaisse à son pays le statut de puissance nucléaire, mais être une puissance nucléaire ne signifie pas utiliser ces armes terribles pour menacer les autres. Les puissances nucléaires comprennent leurs responsabilités. Kim Jong Un ne semble pas le comprendre. Son utilisation des missiles à mauvais escient et ses menaces nucléaires montrent qu'il cherche la guerre. Les États-Unis ne veulent jamais la guerre. Nous ne voulons pas la guerre aujourd'hui, mais notre patience a des limites. Nous défendrons nos alliés et notre territoire.

La proposition qualifiée de « gel contre gel » faite par certains est une insulte. Lorsqu'un régime voyou a une arme nucléaire et un MBI qui pointent dans votre direction, vous ne prenez pas des mesures pour baisser votre garde. Personne ne le ferait. Ce n'est certainement pas ce que nous ferons. L'heure est venue d'employer tous les moyens diplomatiques pour mettre un terme à cette crise, et cela signifie que le Conseil de sécurité doit appliquer promptement les mesures les plus strictes possible. Seules les sanctions les plus fermes nous permettront de régler ce problème par la voie diplomatique. Il y a suffisamment longtemps que nous remettons à plus tard. Il n'y a plus de temps à perdre.

Cette crise dépasse largement le cadre de l'ONU. Les États-Unis considéreront tout pays qui fait du commerce avec la Corée du Nord comme un pays qui l'aide à poursuivre ses intentions nucléaires irresponsables et dangereuses. Les mesures que nous prendrons concernant la Corée du Nord influeront réellement sur la manière dont les autres nations hors-la-loi qui cherchent à se procurer des armes nucléaires choisiront de se comporter à l'avenir. Les enjeux ne pourraient être plus élevés. L'urgence est immédiate. Vingt-quatre ans de demi-mesures et de pourparlers inefficaces, c'est assez.

M. Bessho (Japon) (*parle en anglais*) : Nous sommes reconnaissants de la prompte convocation par la présidence de cette séance d'information urgente, à la demande conjointe des États-Unis, de la République de Corée, de la France, du Royaume-Uni et du Japon. Nous

apprécions également à sa juste valeur l'exposé présenté par M. Feltman.

Il y a moins d'une semaine, les membres du Conseil de sécurité se sont réunis pour condamner le tir par la Corée du Nord d'un missile balistique, qui a survolé le Japon (voir S/PV.8034). Hier, la Corée du Nord a annoncé être parvenue à miniaturiser une tête nucléaire qui pourrait être fixée sur un missile balistique intercontinental. Quelques heures plus tard, la Corée du Nord a effectué son sixième essai nucléaire. Le cumul de ces actes montre à quel point le comportement de la Corée du Nord est belligérant et dangereux et qu'il ne constitue pas uniquement un problème pour les voisins de la Corée du Nord, mais pour l'ensemble de la communauté internationale. Le Conseil de sécurité doit s'empresser de mettre fin à cette atteinte odieuse et inacceptable à la sécurité et à la sûreté mondiales.

S'agissant des essais nucléaires, la Corée du Nord est le seul pays à en avoir effectué au XXI[e] siècle. Il y a presque un an jour pour jour, la Corée du Nord a effectué son cinquième essai nucléaire, et les membres du Conseil l'ont condamné à l'unisson avec la plus grande fermeté (voir S/PV.7821). La communauté internationale a exhorté la Corée du Nord à s'arrêter, mais la Corée du Nord a affecté des ressources précieuses au renforcement de ses capacités nucléaires. En conséquence, le sixième essai nucléaire a mis en évidence une force explosive largement supérieure à la précédente, et il a porté la menace à un niveau sans précédent.

En ce qui concerne les tirs de missiles, le Conseil de sécurité a adopté une déclaration présidentielle sévère (S/PRST/2017/16) il y a moins d'une semaine. Je ne vais pas reprendre le débat (voir S/PV.8034), mais je rappelle aux membres du Conseil que les tirs de missiles et les essais nucléaires font partie intégrante du développement nucléaire de la Corée du Nord. Considérée dans sa globalité, cette menace a véritablement franchi un palier, et elle est plus grave et imminente.

L'essai nucléaire effectué par la Corée du Nord constitue une violation claire des résolutions pertinentes du Conseil de sécurité et une violation flagrante du régime international de désarmement et de non-prolifération basé sur le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires. Il viole également la Déclaration de Pyongyang signée par le Japon et la République populaire démocratique de Corée, ainsi que la Déclaration commune publiée à l'issue du quatrième cycle des pourparlers à six.

Le Japon condamne fermement la Corée du Nord et a déposé une plainte officielle contre elle. Il se félicite que de nombreux pays, des membres du Conseil et le Secrétaire général António Guterres aient déjà publié des déclarations dans lesquelles ils condamnent fermement la Corée du Nord, mais au-delà de sa condamnation, le Conseil de sécurité doit agir pour empêcher la Corée du Nord d'avancer dans cette voie. Nous devons faire comprendre aux Nord-Coréens que la poursuite de leur politique actuelle aura de graves conséquences. Nous devons exercer une pression aussi forte que possible sur la Corée du Nord pour faire évoluer sa politique.

Il demeure essentiel que tous les États Membres appliquent strictement les résolutions pertinentes, qui ont été adoptées à l'unanimité, notamment les résolutions 2270 (2016), 2321 (2016), 2356 (2017) et 2371 (2017), mais ce n'est pas suffisant. Le Japon souligne la nécessité que le Conseil adopte rapidement une nouvelle résolution pour imposer de nouvelles sanctions robustes. Au paragraphe 29 de la résolution 2371 (2017), le Conseil de sécurité s'est déclaré « résolu à prendre d'autres mesures importantes si la République populaire démocratique de Corée procède à tout autre tir ou essai nucléaire ». Le Conseil doit donner suite à cette déclaration.

Le Japon attend avec intérêt de continuer à coopérer étroitement avec tous les membres du Conseil pour faire face à cette menace toujours plus grave et urgente à la paix et à la sécurité mondiales.

M. Delattre (France) : Permettez-moi tout d'abord, Monsieur le Président, de remercier l'Égypte pour son excellente présidence du Conseil de sécurité le mois dernier et de féliciter l'Éthiopie à travers vous, pour avoir pris la présidence du Conseil ce mois. Vous pouvez naturellement compter sur le plein soutien de la France pour le mois à venir, qui s'annonce particulièrement chargé. Je vous remercie d'avoir convoqué cette réunion d'urgence, à notre demande conjointe avec les États-Unis, le Royaume-Uni, la République de Corée et le Japon. Merci également à Jeffrey Feltman pour sa présentation très éclairante.

Hier, la Corée du Nord a franchi un seuil majeur vers l'escalade. Après deux tirs de missile balistique intercontinental et la mise en danger ouverte d'un des pays de la région, elle a procédé la nuit dernière à un sixième essai nucléaire. L'événement a été immédiatement détecté par le système de surveillance international de l'Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires.

Mon pays, par la voix de ses plus hautes autorités, a condamné avec la plus grande vigueur cet événement. Au-delà de l'expression de solidarité qu'au nom de la France j'adresse particulièrement aux pays de la région, c'est surtout à l'ensemble de la communauté internationale que je lance aujourd'hui un appel à la lucidité et à la fermeté, avec un profond sentiment de gravité. C'est en effet, évidemment, chacun d'entre nous aujourd'hui qui est concerné, car c'est chacun d'entre nous qui est menacé.

Ne nous y trompons pas en effet. En quelques mois, la menace a changé de dimension, et même de nature. La menace n'est plus seulement régionale, elle est mondiale. Elle n'est plus seulement virtuelle, elle est immédiate. Elle n'est plus seulement sérieuse, elle est existentielle. Cette menace grave et mondiale met en cause notre sécurité, la stabilité stratégique et la paix internationale. Par ce sixième essai nucléaire, le régime de Pyongyang persiste à violer ses obligations et à nous défier. Chacun des agissements nord-coréens correspond à l'effort acharné, continu, méthodique du régime pour réaliser au plus vite sa dangereuse obsession. Je veux parler de la possession d'un arsenal nucléaire opérationnel destiné à changer les équilibres non seulement régionaux, mais aussi mondiaux. La combinaison de la capacité nucléaire que j'évoquais et des missiles balistiques intercontinentaux nord-coréens constitue désormais un danger *erga omnes*, tous azimuts.

Dans ce contexte, la faiblesse ou les tergiversations ne sont pas une option. C'est pourquoi la France appelle à une réaction rapide, ferme et unie du Conseil de sécurité, fondée notamment sur trois éléments : l'adoption rapide de nouvelles sanctions contre le régime nord-coréen; la mise en œuvre très stricte des sanctions existantes par l'ensemble des acteurs concernés; enfin l'adoption de mesures additionnelles par l'Union européenne. Le temps nous est compté. Soyons-en bien conscients en effet : nous savons que Pyongyang n'hésite pas, et n'hésitera pas, fût-ce au prix du sacrifice de sa population, à s'affranchir des règles les plus élémentaires que nous avons érigées, en matière de non-prolifération et au-delà. Il s'agit bien d'une remise en cause majeure, et revendiquée comme telle, de tous les fondements de notre système de droit et de sécurité, que nous ne pouvons pas accepter. Nous avons collectivement la responsabilité de le faire respecter, de le préserver et même de le renforcer. Il en va de notre crédibilité.

À ceux qui pensent que la volonté de dialogue de la communauté internationale manquerait, la situation actuelle est malheureusement loin d'offrir les conditions d'une négociation. Mon pays a toujours défendu le dialogue. Mais force est de le constater, la Corée du Nord ne nous a pas donné le moindre signe, ni le moindre gage, de son éventuelle volonté de négocier sur ses activités nucléaires et balistiques. Face à un tel mépris du droit international et de l'autorité de ce Conseil, nous ne devons pas transiger. Nous l'avons dit et répété, la violation de nos propres décisions ne peut faire l'objet d'un marchandage. Nous ne pouvons pas nous laisser dicter notre réaction.

La Corée du Nord devra abandonner son programme nucléaire et balistique, de manière complète, vérifiable et irréversible et se conformer sans délai à ses obligations internationales. Elle devra également, c'est la conviction de la France, rejoindre le Traité d'interdiction complète des essais nucléaires. Seule une réponse collective ferme peut avoir une efficacité pour réussir à ramener la Corée du Nord, sans conditions, à la table des négociations. Nous devons continuer de mettre en œuvre les sanctions existantes, pleinement et avec responsabilité. Elles ne sont pas une fin en soi, mais elles sont indispensables.

Rappelons que les sanctions économiques majeures n'ont été adoptées par le Conseil qu'en 2016. Leur montée en puissance se poursuit donc. Mais face à cette nouvelle évolution, nous devons augmenter encore, nous devons maximiser la pression sur le régime de Pyongyang. La France soutient donc l'adoption rapide de nouvelles sanctions par le Conseil, notamment dans le domaine économique et sectoriel. Nous nous engagerons résolument dans un travail similaire, je l'ai dit, au sein de l'Union européenne.

Dans la spirale inquiétante de surenchères et de provocations dans laquelle elle s'est engagée, la Corée du Nord devra assumer les conséquences de son entêtement acharné. La seule réponse que nous pouvons apporter aujourd'hui est une politique de très grande fermeté, sans ambiguïté, fondée sur l'objectif du démantèlement complet des programmes nord-coréens. Ce n'est que sur la base d'une telle position de très grande fermeté et de pression maximale sur le régime que nous pourrons changer ses calculs, ramener sans conditions le régime nord-coréen à la table des négociations et ouvrir ainsi la voie à un règlement politique de la crise.

Face à cette menace aiguë et d'une extrême gravité, le Conseil doit être à la hauteur des responsabilités qui lui ont été octroyées. Soyez assurés de l'engagement

résolu en ce sens de la France, en tant que membre permanent du Conseil de sécurité.

M. Rycroft (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : C'est aujourd'hui la sixième fois que le Conseil de sécurité se réunit pour condamner un essai nucléaire réalisé par la République populaire démocratique de Corée – la sixième fois que le monde retient son souffle. La République populaire démocratique de Corée est le seul pays à avoir procédé à de tels essais au XXI[e] siècle, au mépris de toutes les normes de conduite internationales. En outre, nous nous sommes réunis à de nombreuses reprises ces derniers mois suite à d'autres provocations de la République – et ce, pas plus tard que la semaine dernière suite à un dangereux tir de missile au-dessus du Japon.

L'essai nucléaire réalisé hier est de loin le plus puissant à ce jour. Si l'on y associe la portée croissante de ses missiles, la République populaire démocratique de Corée fait peser une menace non seulement sur sa région, mais véritablement sur la paix et la sécurité mondiales. L'essai le plus récent a déjà été condamné, à juste titre, par la plupart des gouvernements représentés ici aujourd'hui. Nous avons adopté huit résolutions assorties de sanctions concernant la République populaire démocratique de Corée. Le pays est soumis aux sanctions les plus sévères appliquées actuellement par le Conseil, or la République continue de faire passer ses programmes nucléaires et balistiques illégaux avant le droit international, la sécurité internationale et la volonté du Conseil.

C'est une situation préoccupante et inédite. Il est rare qu'un État reste aussi récalcitrant face à une condamnation internationale d'une telle ampleur et à des séries successives et robustes de sanctions. À l'évidence, les sanctions appliquées par le Conseil de sécurité à l'encontre de la République populaire démocratique de Corée portent leurs fruits, en particulier les mesures visant le secteur financier et l'exportation de matières premières, en place depuis 2016. À cause de ces sanctions, Pyongyang a de plus en plus de difficultés à acquérir les devises nécessaires au financement de son programme. Chaque jour, ces difficultés s'accentuent encore, grâce aux efforts de nombreux États autour de cette table.

Pour ceux qui mettent ces effets en doute, il suffit de lire les déclarations émanant du régime. Elles ne font que fulminer contre les sanctions que nous avons imposées à son encontre. Mais il est également clair que la République populaire démocratique de Corée est singulièrement prête à faire passer ses programmes illicites avant le bien-être de son peuple. Cette population est aux prises avec une répression effroyable et avec de grandes difficultés ne serait-ce que pour se nourrir. Les autorités de la République populaire démocratique de Corée ont choisi la voie du défi au prix d'immenses sacrifices.

Confronté à cette menace sans précédent posée à la paix et à la sécurité internationales, le Conseil de sécurité doit condamner l'essai et l'ensemble du programme nucléaire et balistique de la République populaire démocratique de Corée. Nous espérons toujours trouver un moyen pacifique de sortir de l'impasse. Le dialogue sera toujours notre objectif ultime, mais renouer le dialogue sans que Pyongyang ait donné un indice sérieux de bonne volonté reviendrait à vouer le processus à l'échec. La République populaire démocratique de Corée doit changer de cap pour permettre un retour au dialogue. Si elle s'y décidait, il serait possible de mettre fin à la crise. En attendant, nous devons continuer d'appliquer les sanctions et, comme y a appelé Secrétaire général, continuer à présenter un front uni.

Lorsque nous nous sommes réunis la semaine dernière, j'ai déclaré que le Royaume-Uni était convaincu qu'une nouvelle résolution était nécessaire pour riposter face à l'essai illégal et dangereux d'un missile qui avait survolé le Japon. À la lumière de l'essai nucléaire réalisé hier, notre détermination à agir a encore augmenté. Nous devons intensifier le rythme de mise en œuvre des sanctions en vigueur et nous attacher rapidement à adopter une nouvelle résolution efficace. Tout en continuant à appliquer les mesures dont le Conseil a déjà convenu, nous devons aller plus loin et prendre des mesures qui permettront d'interrompre le financement dont dépend le régime pour poursuivre ses programmes illégaux et déstabilisateurs. En particulier, nous devons brider davantage l'exploitation immorale des nationaux nord-coréens travaillant à l'étranger.

La République populaire démocratique de Corée a créé une situation extrêmement dangereuse et instable. Le Royaume-Uni entend collaborer avec nos partenaires au Conseil et au-delà pour relever ce défi. J'exhorte tous les États à se joindre à nous.

M. Liu Jieyi (Chine) (*parle en chinois*) : Le 3 septembre, en dépit de l'opposition générale de la communauté internationale, la République populaire démocratique de Corée, au mépris des résolutions pertinentes du Conseil de sécurité, a une nouvelle fois procédé à un essai nucléaire. Le

Gouvernement chinois rejette résolument et condamne fermement l'essai nucléaire effectué par la République populaire démocratique de Corée en violation des résolutions du Conseil de sécurité. La position ferme du Gouvernement chinois est qu'il faut dénucléariser la péninsule coréenne et sauvegarder le système de non-prolifération nucléaire et la paix et la stabilité en Asie du Nord-Est. Telle est également la volonté de la communauté internationale. Nous prions instamment la République populaire démocratique de Corée de répondre favorablement à l'expression ferme de la volonté de la communauté internationale en ce qui concerne la dénucléarisation de la péninsule et de respecter strictement les résolutions pertinentes du Conseil; de s'abstenir de prendre des mesures mal avisées qui conduisent à une détérioration de la situation et qui ne servent pas ses intérêts; et de revenir sur la voie du dialogue pour régler cette question.

La situation dans la péninsule coréenne ne cesse de se détériorer, et a donné lieu à un cercle vicieux. La question de la péninsule doit être réglée pacifiquement. La Chine n'acceptera jamais que la péninsule soit le théâtre du chaos et de la guerre. Les parties concernées doivent prendre conscience de l'urgence de la situation; assumer leur responsabilités; jouer le rôle qui leur revient; prendre des mesures concrètes; œuvrer de concert pour apaiser la situation; relancer le dialogue et les pourparlers; et prévenir une nouvelle détérioration de la situation dans la péninsule.

La Chine et la Russie ont proposé une approche à deux voies promouvant la dénucléarisation de la péninsule et la mise en place d'un mécanisme de paix en parallèle. L'initiative de suspension pour suspension, par laquelle la République populaire démocratique de Corée suspendrait ses activités d'armes nucléaires et de missiles et les États-Unis et la République de Corée suspendraient leurs exercices militaires à grande échelle, ainsi que l'approche étape par étape proposée par la Russie, constituent la base de la feuille de route présentée conjointement par nos deux pays pour régler la question de la péninsule. Cette initiative conjointe de la Chine et de la Russie est pratique et réalisable et vise à répondre aux préoccupations de sécurité les plus pressantes des parties concernées; à apaiser les tensions dans les plus brefs délais; à prévenir l'escalade de la situation; à parvenir à la dénucléarisation de la péninsule par le dialogue; et à maintenir la paix et la stabilité dans la péninsule et la région. Nous espérons que les parties concernées examineront sérieusement cette proposition et y répondront favorablement.

La Chine appelle la communauté internationale à appliquer collectivement et intégralement les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité, à faire avancer les efforts en faveur de la dénucléarisation de la péninsule et à œuvrer sans relâche en faveur du maintien de la paix et de la stabilité dans la péninsule.

M. Yelchenko (Ukraine) (*parle en anglais*) : Je remercie M. Jeffrey Feltman de son exposé sur cette question des plus préoccupantes et les États-Unis d'Amérique, le Japon et la République de Corée d'avoir pris l'initiative de proposer que soit convoquée la présente séance d'information du Conseil de sécurité. Le fait que notre séance soit publique est important, car il ne fait aucun doute que le régime nord-coréen entendra les déclarations de tous les membres du Conseil de sécurité. Nous devons dire haut et fort ce que nous pensons de ses politiques.

L'Ukraine est vivement préoccupée par le fait que la République populaire démocratique de Corée a effectué un autre essai nucléaire, qui représente une menace pour la paix et la sécurité internationales et constitue une violation flagrante du régime de non-prolifération, notamment des normes universelles interdisant les essais nucléaires. À cet égard, je voudrais rappeler la déclaration publiée aujourd'hui par le Ministère des affaires étrangères de l'Ukraine :

> « Le programme agressif de missiles balistiques de Pyongyang constitue une menace réelle non seulement pour les pays voisins, mais aussi pour l'ensemble de la communauté internationale. En tant que pays qui a renoncé volontairement au troisième arsenal nucléaire le plus important au monde et à des vecteurs nucléaires stratégiques, l'Ukraine estime que les agissements récents de Pyongyang sont un acte de provocation délibéré, irresponsable et dangereux. Il est très déplorable que les dirigeants nord-coréens aient une fois de plus défié – ouvertement et cyniquement – de nombreuses résolutions du Conseil de sécurité de l'ONU.
>
> L'Ukraine demande à Pyongyang de s'abstenir de toute démonstration de force, de mettre un terme à tous les essais nucléaires dans les plus brefs délais et de s'engager à nouveau dans un dialogue constructif, sans conditions préalables, en vue de renoncer totalement et de manière irréversible et vérifiable à ses programmes d'armes nucléaires et de missiles. L'Ukraine est prête à œuvrer de concert avec les

autres membres de la communauté internationale, notamment en sa qualité de membre permanent non permanent du Conseil de sécurité, pour prendre des mesures plus fermes et plus décisives afin de contrer d'autres menaces futures liées aux armes nucléaires et aux missiles. Afin de renforcer le régime de non-prolifération nucléaire, nous demandons au Conseil de sécurité de mener une enquête approfondie sur le développement des programmes nord-coréens d'armes nucléaires et de missiles afin d'exposer toute assistance que recevrait Pyongyang de l'étranger dans ce domaine. »

La délégation ukrainienne voudrait mettre en relief quelques points à cet égard. Pyongyang a montré clairement et pendant longtemps que sa politique ne tient nullement compte du droit international et de nombreux appels l'invitant à mettre fin à ses activités illégales. Par conséquent, on ne peut pas espérer que la République populaire démocratique de Corée respectera les normes et les interdictions en vigueur. En outre, les déclarations agressives de Pyongyang visent à légitimer ces actes en accusant d'autres États d'exacerber les tensions dans la région. Cela est absolument inacceptable.

Il va sans dire que le Conseil doit utiliser tous les outils à sa disposition pour garantir la pleine mise en œuvre de ses résolutions. Dans le même temps, force est de reconnaître que nous devons prendre d'urgence des mesures encore plus fermes pour contrer exhaustivement et efficacement la menace nucléaire qui pèse de plus en plus sur la péninsule coréenne. L'Ukraine est prête à œuvrer de manière constructive avec toutes les délégations sur ce dossier afin d'améliorer la situation actuelle et de nous rapprocher de l'objectif de dénucléarisation de la péninsule coréenne.

M. Cardi (Italie) (*parle en anglais*) : À notre avis, le dernier essai nucléaire effectué par la Corée du Nord est un acte de provocation grave et irresponsable, qui viole les résolutions successives du Conseil de sécurité. Notre ministre des affaires étrangères a condamné immédiatement cet acte dans les termes les plus fermes.

Depuis les premières heures qui ont suivi cet essai, le Premier Ministre Gentiloni est resté en contact étroit avec nos principaux partenaires européens et internationaux, pour confirmer que l'Italie continuera à jouer son rôle en vue d'une riposte ferme et cohérente aux niveaux international et de l'Union européenne pour faire pression sur Pyongyang afin de l'amener à cesser ses actes de provocation persistants. Comme l'a souligné M. Alfano, notre ministre des affaires étrangères, par la poursuite de ses programmes nucléaires et balistiques, Pyongyang représente une menace manifeste pour la paix et la sécurité internationales et remet de plus en plus en question le régime mondial de non-prolifération. Comme on l'a rappelé, la Corée du Nord est le seul pays à avoir procédé à un essai d'un dispositif nucléaire au XXI[e] siècle. Une telle violation du moratoire international sur les essais nucléaires met en lumière une fois de plus la nécessité urgente de faire entrer en vigueur le Traité d'interdiction complète des essais nucléaires.

Suite à une initiative de la présidence italienne, les dirigeants du Groupe des Sept ont publié ce matin une déclaration appelant à la mise en œuvre intégrale des résolutions du Conseil de sécurité, indiquant qu'ils sont prêts à adopter des mesures supplémentaires pour obliger la Corée du Nord à revenir sur la voie de la légalité internationale et rappelant le rôle de premier plan que le Conseil doit jouer à cette fin. Par conséquent, nous voudrions exprimer notre pleine solidarité avec les gouvernements de la région, ainsi que leurs peuples, qui sont directement touchés par les conséquences des actes irresponsables de Pyongyang, et nous réaffirmons que les programmes d'armes nucléaires et de missiles de la Corée du Nord sont une menace mondiale qui nous concerne tous.

Le régime de la République populaire démocratique de Corée continue de défier systématiquement l'autorité du Conseil et la volonté de la communauté internationale dans son ensemble. Son dernier essai nucléaire relève le niveau de la menace. La République populaire démocratique de Corée doit impérativement et immédiatement cesser de développer ses programmes nucléaires et de missiles de manière vérifiable et irréversible.

Tout en soulignant l'importance que l'Italie attache à ce que le Conseil de sécurité continue de faire preuve d'unité s'agissant de cette question, nous estimons que dans les circonstances actuelles, une riposte ferme et résolue du Conseil est la meilleure voie à suivre. Par conséquent, nous encourageons le Conseil de sécurité à prendre d'autres mesures en réaction au dernier essai nucléaire. Nous allons œuvrer de manière constructive à cette fin, en gardant à l'esprit que les sanctions doivent rester un outil qui s'inscrit dans une stratégie plus large visant à un règlement à long terme de la question de la péninsule coréenne et de la région dans son ensemble. Dans ce sens, nous sommes déterminés à veiller à ce que, comme nous l'avons affirmé dans la

résolution 2371 (2017), le régime des sanctions n'ait pas de conséquences négatives sur la situation humanitaire dans le pays.

Enfin, en ma qualité de Président du Comité créé par la résolution 1718 (2006), je poursuivrai nos efforts afin de garantir une mise en œuvre globale et continue du régime de sanctions par l'ensemble des Membres de l'ONU. Nous organiserons bientôt une autre séance d'information sur la résolution 2371 (2017) ouverte à tous les Membres, et j'appelle tous les États Membres à y participer. Un régime de sanctions efficace restera essentiel pour garantir que les dirigeants de la République populaire démocratique de Corée calculent le prix de leur défi à la communauté internationale et se rasseyent à la table des négociations afin de permettre la tenue de pourparlers multilatéraux crédibles.

Mme Schoulgin-Nyoni (Suède) (*parle en anglais*) : Je remercie M. Feltman de son exposé.

Quelques jours à peine après la dernière séance que nous avons tenue sur la République populaire démocratique de Corée (voir S/PV.8034), nous sommes une fois de plus réunis pour réagir à des provocations de Pyongyang. La Suède condamne avec la plus grande fermeté l'essai nucléaire effectué hier. Il représente clairement une menace à la paix et à la sécurité internationales, une provocation inacceptable et une violation des obligations internationales de la République populaire démocratique de Corée, au défi de nombreuses résolutions du Conseil de sécurité. La conduite dangereuse et déstabilisatrice de la République populaire démocratique de Corée ne fait qu'exacerber sa situation humanitaire précaire et constitue un autre exemple de la détermination du régime à poursuivre ses ambitions nucléaires au mépris total du bien-être de sa population.

Ce dernier acte a exacerbé les tensions dans la région, qui étaient déjà élevées du fait des mesures prises par la République populaire démocratique de Corée ces derniers mois. Le risque d'erreur, de malentendu et de mauvais calcul est élevé. Il est urgent de prendre des mesures pour apaiser ces tensions et de rechercher un moyen pour le Conseil de faciliter un règlement global de la situation. Nous appelons de nouveau la République populaire démocratique de Corée à renoncer à son mode d'action dangereux, à honorer ses obligations internationales et à prendre des mesures positives conformément au Traité d'interdiction complète des essais nucléaires et au Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires.

Le Conseil doit réagir fermement et rester uni face à la menace à la paix que représentent les agissements de la République populaire démocratique de Corée, non seulement pour les pays voisins et la région, mais également en ce qui concerne la question générale de la non-prolifération mondiale. Nous sommes disposés à envisager de nouvelles sanctions, mais pour avoir l'effet escompté, celles-ci devront être dûment appliquées. Il en va également de la crédibilité du système des Nations Unies. Tous les pays ont le devoir de mettre effectivement en œuvre les sanctions pertinentes, conformément aux résolutions du Conseil de sécurité. Pourtant, les sanctions dont fait l'objet la République populaire démocratique de Corée continuent d'être appliquées de manière inadéquate et totalement incohérente. Tous les États Membres de l'ONU doivent faire de leur mieux à cet égard. Le Conseil doit utiliser pleinement les instruments à sa disposition, et dans ce contexte, nous attendons avec intérêt l'exposé du Comité créé par la résolution 1718 (2006) prévu le 11 septembre, et les délibérations visant à adopter de nouvelles mesures pour renforcer la mise en œuvre des sanctions déjà en vigueur.

Cependant, à elles seules, les sanctions ne régleront pas la situation sur la péninsule coréenne, et il n'existe pas de solution militaire à cette situation tendue. Compte tenu de l'aggravation constante des tensions, il est urgent de prévenir une escalade et de prendre des mesures pour ouvrir la voie à un règlement pacifique, diplomatique et global de ce problème. Un mécanisme de sécurité moyenne doit être un objectif à moyen terme. La quête d'armes de destruction massive pose une menace extrêmement grave à la paix et à la sécurité internationales. La prévention de la mise au point et de l'emploi de telles armes constitue une des responsabilités essentielles du Conseil. La Suède s'unit aux membres du Conseil pour condamner tout acte de nature à compromettre la paix et la sécurité internationales.

M. Llorentty Solíz (État plurinational de Bolivie) (*parle en espagnol*) : La Bolivie remercie M. Jeffrey Feltman, Secrétaire général adjoint aux affaires politiques, des informations qu'il nous a fournies sur les événements récents qui ont provoqué la convocation de cette séance d'urgence.

La Bolivie condamne fermement et énergiquement l'essai nucléaire souterrain effectué par la République populaire démocratique de Corée le 3 septembre. Selon la presse, cet essai était 10 fois plus puissant que celui effectué en 2016 et 100 fois plus puissant que le premier

essai nucléaire du pays, réalisé en 2006. Pays à vocation pacifiste, la Bolivie est opposée aux essais nucléaires, ainsi qu'à la prolifération des armes nucléaires, conformément aux divers traités internationaux en la matière. Nous sommes également opposés à la fabrication de telles armes, conformément aux dispositions du Traité visant l'interdiction des armes nucléaires en Amérique latine et dans les Caraïbes, plus connu sous le nom de Traité de Tlatelolco, en vertu duquel l'Amérique latine et les Caraïbes ont constitué la première zone exempte d'armes nucléaires, et nous appelons d'autres régions du monde à suivre cet exemple.

Nous faisons écho aux paroles du Secrétaire général, M. António Guterres, sur la question, qui a déclaré que

> « [c]et acte constitue une autre violation grave des obligations internationales de la République populaire démocratique de Corée et porte atteinte aux efforts internationaux de non-prolifération et de désarmement. »

Nous exhortons donc la République populaire démocratique de Corée à abandonner pleinement ses programmes nucléaire et de missiles balistiques, de manière vérifiable et irréversible, et à se conformer aux dispositions des résolutions du Conseil de sécurité.

Nous exhortons également toutes les parties concernées à éviter d'aggraver les tensions et de provoquer une escalade rhétorique, lesquelles compromettraient la paix et la sécurité internationales, notamment sur la péninsule coréenne. En particulier, nous engageons instamment toutes les parties à s'abstenir de tout acte de provocation, de toute action unilatérale et de tout acte contraire au droit international ou aux principes inscrits dans la Charte des Nations Unies. Nous les appelons par ailleurs à arrêter cette spirale de confrontation et de menace du recours à la force militaire, notamment une intervention nucléaire qui ne manquerait pas de provoquer une catastrophe.

Une fois de plus, la Bolivie réitère son appui à l'initiative chinoise de la double retenue, qui vise à mettre en œuvre un gel simultané. Nous appuyons également les mesures qui ouvrent une deuxième voie vers la table des négociations. Nous réitérons l'importance du respect de la disposition de la Charte selon laquelle le Conseil de sécurité est le seul organe juridiquement habilité à prendre des mesures nécessaires au maintien ou au rétablissement de la paix et de la sécurité internationales, ce qui écarte la possibilité de toute action unilatérale. À cet égard, nous rejetons les sanctions unilatérales, qui non seulement constituent une violation flagrante du droit international, mais qui compromettent également les efforts et le travail des organismes multilatéraux comme le nôtre puisqu'elles imposent la juridiction et la législation nationales d'un État à un autre État, en violation des principes d'égalité, de souveraineté et d'intégrité territoriale des États.

Les sanctions ne sont pas une fin en soi, et il n'existe pas de solution militaire à la situation sur la péninsule coréenne. À cet égard, nous rappelons aux parties concernées qu'elles sont tenues de respecter le paragraphe 5 de la résolution 71/86 de l'Assemblée générale, adoptée le 5 décembre 2016, qui réaffirme l'appui aux pourparlers à six, appui réitéré au paragraphe 27 de la résolution 2371 (2017) du Conseil de sécurité qui appelle à la reprise des pourparlers en vue de réaliser une dénucléarisation vérifiable de la péninsule coréenne par des moyens pacifiques.

Enfin, la Bolivie appelle de nouveau toutes les parties concernées à rejeter l'éventualité d'une solution militaire ou du recours à la menace d'emploi de la force, et à reprendre le dialogue et les négociations dans l'optique d'un règlement pacifique, diplomatique et politique qui, nous le répétons, mènera à terme à la dénucléarisation de la péninsule coréenne.

M. Nebenzia (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Nous remercions M. Jeffrey Feltman de son exposé sur le dernier essai nucléaire de la Corée du Nord.

Les provocations de Pyongyang – ses activités liées à son programme de missiles nucléaires – ont récemment pris un dangereux essor. Nous sommes profondément troublés par l'essai d'un engin explosif thermonucléaire qui, comme l'ont annoncé les autorités de Pyongyang, peut être embarqué sur un missile balistique intercontinental. Il ne fait aucun doute que l'évolution de la situation sur la péninsule coréenne connaît actuellement l'une de ses phases les plus graves et les plus alarmantes. Il n'est pas exagéré d'affirmer que la paix dans la région est mise à rude épreuve, et que le risque de voir ces tensions se transformer en un conflit actif est plus élevé que jamais.

Cette dernière preuve du mépris manifeste que la Corée du Nord affiche vis-à-vis des résolutions pertinentes du Conseil de sécurité et des normes du droit international mérite la plus ferme des condamnations. Nous ne pouvons que déplorer que les autorités de la République populaire démocratique de

Corée, par leurs actions qui sapent le régime mondial de non-prolifération, fassent peser une grave menace sur la paix et la stabilité dans la péninsule coréenne et dans le monde. Poursuivre une telle politique serait très lourd de conséquences pour la République populaire démocratique de Corée elle-même.

Dans le même temps, il nous paraît évident que les solutions militaires ne sauraient régler les problèmes qui sévissent dans la péninsule coréenne. Compte tenu de la situation actuelle, il est particulièrement important de garder la tête froide et de s'abstenir de tout acte susceptible d'attiser les tensions. Nous réaffirmons qu'il faut que toutes les parties respectent globalement et intégralement les déclarations et résolutions pertinentes du Conseil de sécurité, notamment la résolution 2371 (2017), adoptée récemment par consensus.

Aujourd'hui, de nombreux orateurs ont énuméré l'historique des tentatives ayant visé à mettre un terme au programme nucléaire et balistique de la République populaire démocratique de Corée. Ce rappel chronologique ne fait que prouver que nous n'avons pas réussi à régler cette question par le biais de résolutions du Conseil de sécurité qui n'avaient qu'un seul objectif : s'appuyer sur des mécanismes de sanctions. Nous appelons toutes les parties prenantes à reprendre immédiatement le dialogue et les négociations, car c'est le seul moyen de régler la totalité des problèmes auxquels se heurte la péninsule coréenne – y compris les questions nucléaires. Nous réaffirmons notre volonté d'engager des efforts concertés dans ce sens, notamment dans le cadre de la mise en œuvre de la feuille de route élaborée par la Chine et la Russie.

La Fédération de Russie appelle la communauté internationale à ne pas céder à l'émotion et à agir de manière posée et équilibrée. Nous soulignons encore une fois qu'il ne sera possible de parvenir à un règlement complet des questions nucléaires et autres qui affligent la péninsule coréenne que par les voies politiques et diplomatiques, notamment en tirant parti des efforts de médiation du Secrétaire général.

M. Rosselli (Uruguay) (*parle en espagnol*) : La question à l'examen a beau être très grave, elle ne doit pas empêcher ma délégation de vous féliciter, Monsieur le Président, de votre accession à la présidence du Conseil de sécurité, ni de remercier l'Égypte de la qualité de sa présidence durant le mois d'août. De la même manière, nous remercions les délégations des États-Unis, de la France, du Japon, du Royaume-Uni et de la République de Corée d'avoir demandé la convocation de la présente séance. Je remercie tout particulièrement le Secrétaire général adjoint aux affaires politiques, M. Jeffrey Feltman, de son exposé, auquel ma délégation souscrit pleinement. L'Uruguay se félicite qu'une question de cette nature soit traitée aujourd'hui dans le cadre d'une séance publique du Conseil de sécurité. Nous estimons que cela contribue grandement à promouvoir la transparence des méthodes de travail de cet organe et à en optimiser le fonctionnement.

L'Uruguay condamne avec la plus grande énergie l'explosion d'une arme nucléaire à laquelle s'est livrée hier la Corée du Nord, dans le cadre du sixième essai réalisé par ce pays depuis 2006. La situation a ceci de paradoxal que, en matière d'armes de destruction massive et de dénucléarisation, le monde a choisi d'aller dans une autre direction. Plus personne ne réalise ce genre d'essais, hormis la Corée du Nord, laquelle viole ouvertement les résolutions du Conseil de sécurité, dans une volonté d'affrontement claire et, pire encore, en ne tenant aucun compte des effets délétères que ces essais sont susceptibles d'avoir sur son propre territoire et sur sa propre population, ainsi que sur les pays voisins.

La semaine dernière, à l'occasion de la Journée internationale contre les essais nucléaires, ma délégation s'est associée à l'appel de la communauté internationale en faveur d'une entrée en vigueur rapide du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires. Promouvoir l'universalité et la rapide entrée en vigueur dudit Traité doit être prioritaire pour lutter contre le risque que présente, pour la communauté internationale, la réalisation d'essais nucléaires. Nous déplorons l'obstination de la Corée du Nord. Comme cela a été évoqué à plusieurs reprises dans cette même salle, c'est le seul pays à avoir procédé à des essais nucléaires au XXIe siècle. Ses agissements constituent une grave menace pour la paix et la sécurité internationales et s'inscrivent en violation flagrante des résolutions du Conseil. Ces essais nucléaires et les tirs de missiles balistiques sont une provocation constante vis-à-vis de la communauté internationale; ils exacerbent l'instabilité dans la péninsule coréenne et attisent les tensions dans la région.

À cet égard, l'Uruguay exhorte une nouvelle fois la Corée du Nord à abandonner son programme nucléaire, de manière complète, vérifiable et irréversible, en mettant immédiatement fin à toutes les activités connexes, y compris les tirs recourant à la technologie de missiles balistiques et autres actes de provocation. De la même manière, nous demandons instamment à ce pays

d'adhérer de nouveau au Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires et au régime de garanties de l'Agence internationale de l'énergie atomique, et nous appelons une nouvelle fois à un respect strict des résolutions adoptées par le Conseil.

Il faut continuer à élaborer des mesures conformes aux principes et aux dispositions de la Charte des Nations Unies. Notre délégation est prête à envisager l'adoption de sanctions supplémentaires, plus robustes, par le Conseil. À l'heure actuelle, comme cela a été également signalé dans cette salle, il faut veiller à l'application effective des sanctions par tous les États Membres, en évitant toutefois que la population nord-coréenne n'ait à en subir les conséquences humanitaires adverses.

Pour l'Uruguay, la seule manière de sortir de cette situation délicate ne peut passer que par la diplomatie, dans le cadre d'une stratégie internationale qui ait rallié un engagement ferme de tous les pays, en particulier ceux à même d'exercer une influence dans la péninsule coréenne. Tout au long de ce processus, il est essentiel de préserver l'unité du Conseil de sécurité, en agissant d'une même voix dans la quête d'un règlement pacifique, diplomatique et politique qui promeuve la dénucléarisation de la péninsule coréenne.

M. Umarov (Kazakhstan) (*parle en anglais*) : Nous tenons à féliciter la délégation égyptienne de la compétence avec laquelle elle a présidé les travaux du Conseil le mois dernier, et à féliciter nos collègues éthiopiens de leur accession à la présidence du Conseil de sécurité. Nous remercions la présidence éthiopienne d'avoir promptement convoqué la présente séance du Conseil. Je remercie également le Secrétaire général adjoint, M. Jeffrey Feltman, de son exposé ainsi que les délégations américaine, britannique, française, japonaise et coréenne d'avoir appelé à la tenue de cette réunion sur cette violation flagrante de la République populaire démocratique de Corée.

La communauté internationale ne peut pas rester les bras croisés face à ces explosions de bombes liées aux six essais nucléaires effectués par la Corée du Nord au XXIe siècle. De tels actes sapent les efforts collectifs déployés par la communauté internationale en vue de l'avènement d'un monde exempt d'armes nucléaires. Plus frustrant encore, nous avons appris cette nouvelle juste après la commémoration de la Journée internationale contre les essais nucléaires. Il convient de noter que la résolution 64/35 de l'Assemblée générale, qui a établi la Journée internationale contre les essais nucléaires, a été adoptée à l'unanimité par tous les États Membres, y compris la République populaire démocratique de Corée.

Une fois encore, le monde exhorte le régime nord-coréen à renoncer à ses ambitions nucléaires et à retourner à la table des négociations. Tous les États Membres qui ont participé à la dernière séance extraordinaire de l'Assemblée générale ont condamné à l'unanimité la menace nucléaire que représentent les actes de provocation de Pyongyang.

Compte tenu des tensions actuelles, nous estimons que nous devons poursuivre nos efforts sans relâche en vue de trouver des solutions mutuellement acceptables, de parvenir à des accords concrets – tant bilatéraux que multilatéraux – sur le gel du programme nucléaire de la République populaire démocratique de Corée et de lancer un processus de dénucléarisation de la péninsule coréenne, étape par étape. Nous devons à tout prix éviter une escalade du conflit, qui aurait des conséquences extrêmement dangereuses non seulement pour la Corée du Nord mais aussi pour la sécurité régionale et internationale. L'approche militaire n'a jamais permis de régler les problèmes de façon viable et durable.

Le Kazakhstan est fermement convaincu que les armes nucléaires ne sont pas un véritable garant de la sécurité nationale. Les puissances nucléaires mondiales et la communauté internationale ont montré que la détention d'armes de destruction massive n'est pas une stratégie viable pour garantir la défense nationale.

En tant que pays qui a survécu aux conséquences horribles et tragiques des essais nucléaires, nous sommes convaincus que rien ne saurait justifier de tels actes inhumains. Nous restons solidaires des pays de la région et du monde entier pour trouver une solution globale et collective à cette situation. Il convient d'élaborer un nouveau plan diplomatique et politique audacieux, associé à des mesures judicieuses et robustes, si nous voulons enrayer la tendance dangereuse à la mise au point d'armes nucléaires dans la péninsule coréenne. Nous appelons tous les États Membres à se joindre à cet effort.

Nous exhortons Pyongyang à changer de cap et à envisager un avenir prospère et non nucléaire pour ce pays et pour la région. Nous espérons que la République populaire démocratique de Corée et les autres s'inspireront de l'exemple très clair et incontestable du Kazakhstan, qui a non seulement renoncé à ses armes nucléaires, mais, qui, en coopération avec ses

voisins en Asie centrale, a aussi créé une zone exempte d'armes nucléaires.

Encore une fois, nous exhortons la République populaire démocratique de Corée à écouter ce message que lui lance l'humanité et à s'engager sur la voie de la prudence et du dialogue.

M. Aboulatta (Égypte) (*parle en arabe*) : L'Égypte condamne fermement les essais nucléaires effectués par la République populaire démocratique de Corée hier, le 3 septembre, en début de journée. Notre position repose sur notre attachement sans faille à préserver la crédibilité du régime de non-prolifération nucléaire.

Il faut également préserver la crédibilité du Conseil de sécurité lui-même. Nous rejetons toute approche de deux poids deux mesures à cet égard et nous sommes résolus à faire face de manière exemplaire, sérieusement et strictement à toute menace qui pèse sur le régime de non-prolifération nucléaire, quelles qu'en soient les justifications. L'Égypte comprend très bien la nature des menaces que les violations des résolutions du Conseil de sécurité commises par la Corée du Nord font peser sur la paix et la sécurité internationales et régionales, en particulier en Asie du Nord-Est.

L'Égypte appelle la Corée du Nord à cesser immédiatement toutes ces violations et toutes les activités qui vont à l'encontre des résolutions du Conseil de sécurité et l'exhorte à s'abstenir de tout acte susceptible d'exacerber les tensions ou de compromettre la stabilité et la sécurité régionales et internationales. Une fois de plus, l'Égypte condamne toutes ces violations et réitère qu'elle est favorable à ce que le Conseil de sécurité assume pleinement ses responsabilités à cet égard.

L'Égypte appelle de nouveau toutes les parties concernées à œuvrer à un règlement pacifique des problèmes que connaît la péninsule coréenne, en vue d'éliminer toutes les armes nucléaires et d'instaurer une paix durable entre les deux Corées. Nous les appelons à faire preuve de retenue conformément aux dispositions des résolutions du Conseil de sécurité visant à sauvegarder la paix, la stabilité et la sécurité internationale, en vue de briser ce cercle vicieux et dangereux découlant des violations persistantes des résolutions du Conseil de sécurité par la République populaire démocratique de Corée. Dans ce contexte, encore une fois, l'Égypte accueille favorablement toute initiative ou toute idée constructive susceptible de conduire à une dénucléarisation de la péninsule coréenne et à l'instauration d'une paix durable dans la région.

Pour terminer, je voudrais indiquer une fois de plus qu'il est dans notre plus grand intérêt de sauvegarder l'unité du Conseil de sécurité dans le traitement de cette question qui nous préoccupe tous. L'unité internationale est une condition *sine qua non* pour que soient réalisés les objectifs des diverses mesures adoptées par le Conseil.

M. Seck (Sénégal) : Je voudrais d'abord remercier les délégations américaine, britannique, française et japonaise d'avoir appelé à la tenue de cette séance et vous-même, Monsieur le Président, d'avoir accepté de l'organiser si vite. Je remercie aussi le Secrétaire général adjoint aux affaires politiques, M. Feltman, de nous avoir fait un exposé clair et factuel.

Encore une fois, nous nous trouvons réunis suite à un énième acte de défiance lancé à la communauté internationale, en particulier au Conseil de sécurité, par les autorités de la République populaire démocratique de Corée, à savoir l'essai nucléaire effectué hier, dimanche, par Pyongyang, qui affirme elle-même avoir testé avec succès une bombe à hydrogène ou thermonucléaire d'une puissance sans précédent, pouvant être installée sur son nouveau missile intercontinental. Il s'agit du sixième essai nucléaire nord-coréen, qui fait suite aux deux de l'année dernière et au dixième tir de missiles balistiques, effectué seulement la semaine dernière. De concert donc avec la communauté internationale, le Sénégal condamne avec la plus grande fermeté cette attitude de défiance de la République populaire démocratique de Corée, qui constitue une énième et grave violation de ses obligations internationales, portant atteinte aux efforts internationaux de non-prolifération et de désarmement et exacerbant au paroxysme les tensions et l'instabilité stratégique dans la péninsule coréenne et même au-delà.

Encore une fois, la crédibilité du Conseil est mise à rude épreuve, en ce que, faisant fi de toutes ses résolutions, de toutes les sanctions et des autres mesures prises à leur encontre, les autorités de la Corée du Nord, loin d'avoir abandonné leurs ambitions nucléaires militaires, vont maintenant jusqu'à remettre en question la compétence même du Conseil de sécurité à examiner le problème que pose son programme militaire nucléaire illégal. Il y a donc problème. Que faut-il faire de plus pour amener ce pays à résipiscence et à respecter ses obligations internationales dans ce domaine d'une manière claire, irréversible et vérifiable? Il y a d'abord que le Conseil doit rester uni et ferme dans sa condamnation de ces actes et logique dans sa détermination de mesures nouvelles nécessaires,

conformément à ses résolutions précédentes, y compris la dernière, la résolution 2371 (2017).

Il y a aussi que les États Membres de l'ONU se doivent d'appliquer, chacun en ce qui le concerne, les dispositions, si complexes soient-elles, des nombreuses résolutions et sanctions édictées à l'encontre de la Corée du Nord. C'est en cela que les exposés périodiques et la séance d'information spéciale prévue par l'Italie en sa qualité de Président du Comité créé par la résolution 1718 (2006), sur la mise en œuvre des sanctions, revêtent toute leur importance.

Pour conclure, et puisque nous sommes tous d'accord pour dire qu'il ne saurait y avoir de solution militaire, mon pays exhorte les autorités de la Corée du Nord à respecter les résolutions du Conseil, à arrêter leur programme nucléaire militaire illégal, à s'abstenir de menacer d'utiliser des armes de destruction massive contre des États Membres de l'ONU et à revenir à la table des négociations dans le cadre des pourparlers à six, qu'elles avaient elles-mêmes choisi de quitter il y a quelques années.

Le Président (*parle en anglais*) : Je vais maintenant faire une déclaration en ma qualité de représentant de l'Éthiopie.

Nous estimons que la situation concernant la République populaire démocratique de Corée devient progressivement de plus en plus complexe et lourde d'incalculables dangers, non seulement pour la péninsule coréenne, mais également pour la paix et la sécurité mondiales.

Le dernier essai nucléaire effectué par la République populaire démocratique de Corée constitue en effet une escalade dangereuse qui pourrait avoir des conséquences catastrophiques. Nous nous associons à tous les autres membres du Conseil pour le condamner dans les termes les plus vigoureux. Cette dernière provocation de la République populaire démocratique de Corée survient quelques jours seulement après que nous ayons adopté la déclaration présidentielle S/PRST/2017/16, qui l'appelle à abandonner toutes armes nucléaires et à cesser immédiatement toute activité connexe, tout en soulignant la nécessité d'un règlement pacifique, diplomatique et politique de la situation.

Des occasions se sont présentées à cette fin, mais elles n'ont pas été saisies. Sans aucun doute, les essais nucléaires récents effectués par la République populaire démocratique de Corée indiquent clairement que nous sommes probablement au bord du précipice. Nous convenons avec tous les autres membres du Conseil que nous traversons une phase extrêmement dangereuse de ce problème. Nous estimons que le Conseil doit employer tous les moyens à sa disposition pour ramener la République populaire démocratique de Corée à la table des négociations, et nous sommes ouverts à toute proposition envisageable à cet égard.

Nous espérons être en mesure de prendre les mesures nécessaires pour faire pression sur la République populaire démocratique de Corée, tout en maintenant l'unité du Conseil sur cette question très délicate, qui a de profondes répercussions pour la paix et la sécurité dans la péninsule coréenne et au-delà. Nous attachons une immense importance à l'unité du Conseil sur cette question.

Je reprends à présent mes fonctions de Président du Conseil.

Je donne la parole au représentant de la République de Corée.

M. Cho Tae-yul (République de Corée) (*parle en anglais*) : Je tiens en premier lieu à vous remercier, Monsieur le Président, d'avoir convoqué la présente séance d'urgence du Conseil de sécurité sur le sixième essai nucléaire de la Corée du Nord effectué samedi. Je suis également reconnaissant d'avoir été invité à participer à cet important débat.

C'est avec un sentiment profond de déception, de frustration et même de colère que je prends la parole au Conseil aujourd'hui. Il y a un an, lorsque la Corée du Nord a conduit son cinquième essai nucléaire, le Conseil de sécurité a sévèrement averti la Corée du Nord que toute nouvelle provocation prenant la forme d'un essai nucléaire ou d'un tir de missile ne serait pas tolérée (voir S/PV.7821). En dépit de cet avertissement, la Corée du Nord a depuis tiré 20 missiles balistiques, à plus de 15 occasions, en violation flagrante du multiples résolutions du Conseil de sécurité. Tout en consacrant énormément de temps et d'énergie à la lutte contre ces provocations irresponsables auxquelles se livre la Corée du Nord à coup de tirs de missiles balistiques, nous avions un dernier vestige d'espoir que la Corée du Nord, au moins, s'abstiendrait d'effectuer un nouvel essai nucléaire.

Malheureusement, une fois de plus, ce pays a choisi une option dangereuse au mépris de l'avertissement implacable de la communauté internationale. L'essai nucléaire conduit par la Corée du Nord il y a deux jours est le plus puissant qu'elle ait effectué à ce jour. Depuis

les deux tirs de missile balistique intercontinental effectués en juillet, qui ont mené à l'adoption de la résolution 2371 (2017) le 5 août, la Corée du Nord a poussé la menace à son paroxysme et prétend maintenant que l'objectif de ce dernier essai est de mettre au point des têtes nucléaires pouvant être fixées sur ses missiles balistiques intercontinentaux.

Le comportement jusqu'au-boutiste de la Corée du Nord a provoqué une réaction sévère et très critique de la communauté internationale. De fait, au cours des deux derniers jours, dans le monde entier de nombreux États ont à l'unisson publié des déclarations pour condamner fermement l'essai nucléaire nord-coréen. Même les pays qui s'efforcent de se montrer aussi sympathiques que possible vis-à-vis des préoccupations de sécurité de la Corée du Nord ont ajouté leur voix à ces condamnations, cette fois sans exception. Cela montre clairement que le dernier essai nucléaire de la Corée du Nord pose une immense menace à la paix et à la sécurité non seulement de la péninsule coréenne et de l'Asie du Nord-Est, mais également du reste du monde.

En conséquence, le Conseil de sécurité doit répondre à cette grave provocation en adoptant un nouveau projet de résolution comprenant des mesures beaucoup plus strictes qui correspondent à la magnitude et à la gravité de cet essai. Il est temps de prendre des mesures suffisamment solides et robustes pour contraindre la Corée du Nord à participer sérieusement à un dialogue. Le nouveau projet de résolution doit non seulement prévoir des mesures supplémentaires pour bloquer les fonds qui pourraient être alloués au programme illégal d'armes de destruction massive de la Corée du Nord, mais également des mesures véritablement mordantes et robustes que Pyongyang trouverait très douloureuses.

Il y a tout juste cinq jours, nous avons célébré la Journée internationale contre les essais nucléaires dans le cadre d'une réunion officieuse de l'Assemblée générale. Un certain nombre d'États Membres se sont réunis pour commémorer cette journée particulière et ont pris part à un dialogue très sérieux. Presque tous les représentants des États Membres participants qui ont pris la parole à cette réunion ont fermement condamné la Corée du Nord – le seul pays à avoir effectué des essais nucléaires au XXIe siècle – et appelé ce pays à cesser immédiatement ses essais nucléaires. Toutefois, quelques jours plus tard, la Corée du Nord a effectué un nouvel essai nucléaire. Un moratoire volontaire sur les essais nucléaires est devenu une norme internationale *de facto*. Malheureusement, le monde n'est pas encore débarrassé des essais nucléaires parce qu'un seul pays s'entête à suivre une trajectoire régressive et déstabilisatrice. L'aspiration délirante de la Corée du Nord à devenir un État doté d'armes nucléaires est l'unique raison de l'existence de la Journée internationale contre les essais nucléaires.

Nous devons remédier immédiatement à cette situation, et j'appelle tous les États Membres, notamment les membres du Conseil, à prendre des mesures fermes et décisives à cette fin. J'appelle également la Corée du Nord à abandonner la voie de l'autodestruction et à prendre sans plus attendre la décision stratégique de choisir celle de la dénucléarisation – la seule option valable pour assurer sa survie. Le choix de poursuivre dans la voie de l'autodestruction ou de se réorienter vers celle de la survie appartient entièrement à la Corée du Nord.

Le Président (*parle en anglais*) : La représentante des États-Unis d'Amérique a demandé la parole pour faire une nouvelle déclaration.

Mme Haley (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Compte tenu de l'urgence de la situation relative à cet essai nucléaire, ainsi que de l'annonce par la Corée du Nord de son intention de procéder à un autre tir de missile balistique intercontinental, nous exhortons le Conseil de sécurité à se mobiliser très rapidement. J'estime que la Corée du Nord a donné un soufflet virtuel à tous les membres de la communauté internationale qui lui avaient demandé de s'arrêter. La délégation des États-Unis distribuera donc un projet de résolution sur lequel elle souhaite que des négociations se déroulent cette semaine pour procéder à un vote lundi prochain. Je souhaitais simplement en informer les membres du Conseil. Je sais que certains partent en mission à Addis-Abeba, mais nous voulions nous assurer que le vote se déroulera lundi lorsque nous serons en mesure de mener à bien ces négociations.

La séance est levée à 11 h 30.